

ACTUALITÉS

Maïs

Stade 9 feuilles et plus à fin de floraison.
Vol de pyrales toujours en cours sur la région.
Vol de sésamies en cours.
Aucune capture en 53.
Surveiller les cicadelles.

Tournesol

Peu de maladies observées.
Reconnaître les maladies du tournesol.

Adventice : ambroisie à feuilles d'armoise

Note nationale sur l'identification et lutte.
Signalez-nous la présence d'Ambroisie sur vos parcelles à bsv-gc@pl.chambagri.fr

Limaces

Les gérer pendant l'interculture.

Colza

Techniques de lutte alternatives contre les grosses altises et les mélégièthes dès le semis.

Prochain BSV le 27 août 2019

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

CURSEURS DE RISQUE

MAÏS

Cicadelles :

Pour les parcelles irriguées



Pour les autres



« Comment renouveler son Certiphyto ?

Détail des 3 voies possibles en cliquant [ici](#) »

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>



Maïs

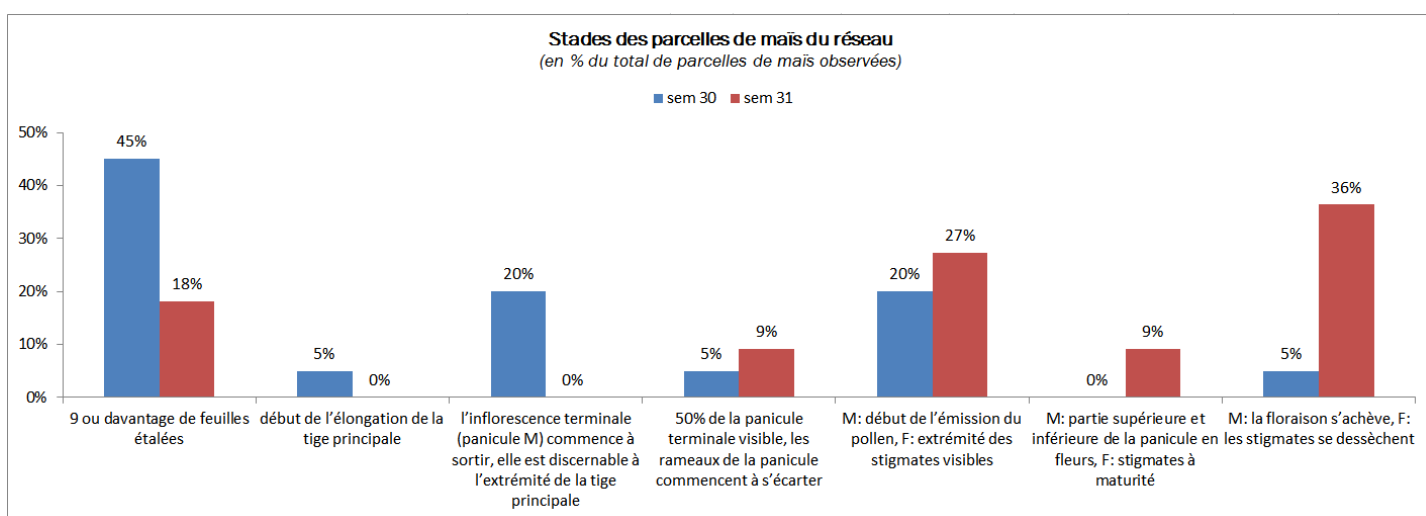
Réseau d'observations

15 parcelles de Maïs sont renseignées cette semaine sous VGOBS avec la répartition suivante :

- 3 Loire-Atlantique, 5 Maine-et-Loire, 1 Mayenne, 3 Sarthe et 3 Vendée

Stade phénologique et état des cultures

Les stades vont de 9 feuilles étalées ou plus à fin de floraison. Sur plusieurs parcelles, des enroulements de feuilles traduisant un stress hydrique important sont observés. Les stades sont très hétérogènes au sein de certaines parcelles.



• Cicadelles



Pour les parcelles irriguées

Pour les autres

Des **cicadelles** sont toujours signalées dans le réseau cette semaine. Elles ont été observées dans une parcelle en Sarthe et 2 parcelles en Loire-Atlantique. Dans l'une des parcelles de Loire-Atlantique, des momies ont également été vues indiquant la présence de **parasitoïdes**.

Des dégâts de cicadelles sont toujours signalés dans le réseau cette semaine. En termes de dégâts, des ponctuations blanches peuvent être observées. Si de nombreuses ponctuations atteignent la feuille de l'épi, la plante peut-être pénalisée, d'autant plus que le stress hydrique sur la parcelles est important.



La cicadelle commune (*Zyginidia scutellaris*) est un insecte de 2-3mm vert bleuté. Elle pique les feuilles vidant le contenu des cellules foliaires ce qui se traduit par des ponctuations blanches bien visibles. Les dégâts touchent le plus souvent les feuilles de la base des plantes et la nuisibilité est alors considérée comme nulle. Lorsque les populations sont importantes, en particulier en années sèches qui leur sont très favorables, des traces blanches peuvent être présentes jusqu'à la feuille au niveau de l'épi et les pertes de rendement peuvent atteindre 10 à 15% en cas de fortes attaques. Cette cicadelle ne transmet pas de virus à la plante. (Source : ARVALIS)



Cicadelle

Soufflet Atlantique



Dégâts de cicadelles

CAPDL



• Chrysomèle des racines du maïs

Cet insecte n'a jamais été détecté en Pays de la Loire.

Cette année, un réseau de pièges est en place sur la région. Aucune capture pour le moment.

Plus d'informations : [voir BSV p](#)



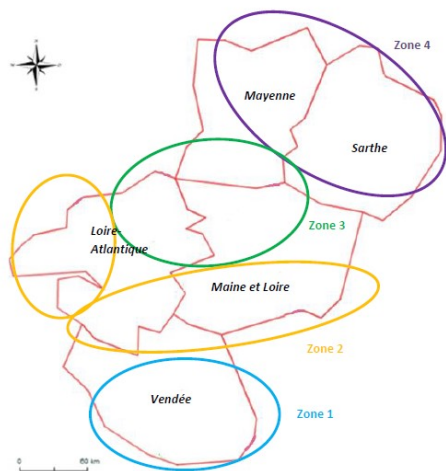
Chrysomèles adultes (mâle à gauche-femelle à droite)

• Pyrale

Cette semaine, 18 pyrales du maïs ont été piégées dans 5 des 18 pièges à phéromones relevés : 11 en Sarthe, 5 en Vendée et 2 en Maine-et-Loire.

Des dégâts de larves de pyrales ont également été observés dans 1 parcelle en Mayenne.

Description du zonage utilisé



Zone 1 : sud de la Vendée

Zone 2 : sud Loire-Atlantique et Maine et Loire ainsi que la façade Atlantique

Zone 3 : centre et nord Loire Atlantique et Maine et Loire ; sud Mayenne

Zone 4 : centre et nord Mayenne ; Sarthe

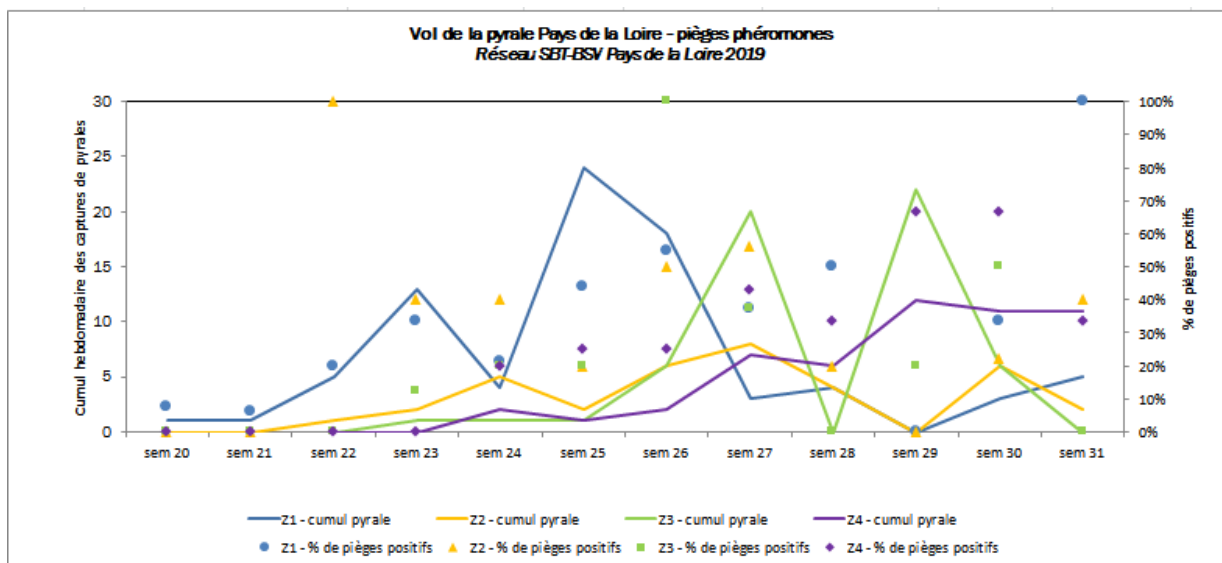
Zones	1	2	3	4
Nombre de pièges relevés cette semaine dans chaque zone	2	5	4	3
% de pièges positifs	100 %	40 %	0 %	33 %
Cumul pyrales piégées sur la zone	5	2	0	11

Le nombre de pièges relevés sur la région est moins important cette semaine (18 pièges relevés contre 25 la semaine passée).

Des captures ont eu lieu dans les zones 1, 2 et 4 cette semaine. Le pourcentage de pièges positifs augmente en zones 1 et 2 (mais le nombre de pièges relevés est moindre). En zones 3 et 4, le nombre de pièges positifs diminue (nombre de pièges relevés identique à la semaine passée) et le nombre d'individus capturés est constant en zone 4 (aucune capture en zone 3). En zone 1, la reprise des captures depuis 2 semaines et l'augmentation (relative) du nombre d'individus capturés pourraient indiquer le déroulement d'un 2ème vol (dynamique de vols semblable aux années précédentes).



• Pyrale (suite)



Des dégâts en **coups de fusil** ont aussi été observés dans quelques parcelles, démontrant la présence de **larves**.

Sur certaines parcelles, aucune pyrale n'a pour le moment été piégée mais des dégâts en coup de fusil et des larves sont observés.

Il est important d'aller observer les parcelles pour déceler la présence de larves.



ARVALIS—Institut du Végétal

Perforations des feuilles en « coup de fusil » par les jeunes larves de pyrale à la recherche de la panicule.

Bilan larvaire :

Juste avant la récolte, il est conseillé de réaliser un bilan larvaire pour déterminer la pression potentielle dans la zone pour l'année suivante. Voir protocole bilan larvaire en fin de BSV.

Méthodes alternatives



Pour lutter efficacement contre la pyrale sans avoir recours aux insecticides, des méthodes alternatives existent :

- Broyage fin et enfouissement des cannes de maïs précédent
- Trichogrammes (petit hyménoptère qui détruit les populations de pyrales en pondant dans leurs œufs)

[En savoir plus sur les trichogrammes](#)





• Sésamie

Cette semaine 12 pièges phéromones à sésamies ont été relevés et 5 étaient positifs : 10 sésamies ont été capturées en Sarthe (4 captures ; 1 piège positif/3 relevés), en Maine-et-Loire (3 captures ; 2/3), en Loire-Atlantique (2 captures ; 1/3) et en Vendée (1 capture ; 1/1). Aucune capture en Mayenne.



Larve de Sésamie

Bilan larvaire :

Juste avant la récolte, il est conseillé de réaliser un bilan larvaire pour déterminer la pression potentielle dans la zone pour l'année suivante. Voir protocole bilan larvaire en fin de BSV.



Dégâts de sésamies sur feuilles



Dégâts en coup de fusil

[Photos prises par un observateur en Vendée](#)



• Pucerons

Observations et analyse du risque

Metopolophium dirhodum a été observé dans 1 parcelle de Maine-et-Loire, moins de 10 individus par plante ont été comptabilisés.

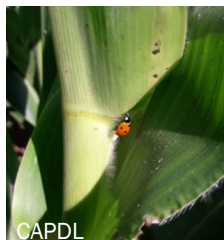
Sitobion avenae a été signalé dans 1 parcelle (Maine-et-Loire). Moins de 10 individus par plante ont été comptabilisés indiquant une pression très faible.

Des auxiliaires (coccinelles adultes ou larves, syrphes, chrysopes) ont aussi été observés dans les parcelles, ainsi que des pucerons momifiés. Les conditions climatiques actuelles sont aléatoires sur la région avec les orages. L'activité des pucerons est freinée en présence de pluie.

Le risque pucerons est moyen : il faut être vigilant à leur présence.






Syrphe adulte sur maïs



Coccinelle adulte sur maïs



Chrysope adulte sur maïs

Pucerons	Caractéristiques	Période de risque	Seuils de nuisibilité
<p><i>Metopolophium dirhodum</i></p> 	<ul style="list-style-type: none"> Puceron vert (ou jaune) avec une bande longitudinale foncée Cornicules (*) et antennes claires 	<p>3 feuilles à 10 feuilles</p>	<ul style="list-style-type: none"> * Avant 3-4 feuilles : 5 pucerons/plante * De 4 à 6 feuilles : 10 pucerons/plante * De 6 à 8 feuilles : 20 à 50 pucerons/plante * Après 8-10 feuilles : 100 pucerons/plante
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<ul style="list-style-type: none"> Puceron vert à rouge, également présent sur épis des céréales Cornicules (*) et antennes noires 	<p>3 feuilles à 10 feuilles</p> <p>Début juillet à début août</p>	<p>500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés)</p> <p>Avant la sortie des soies : présence miellat sur les feuilles au-dessus de l'épi</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<ul style="list-style-type: none"> Puceron vert foncé avec des taches rougeâtres à l'insertion des cornicules (*) Forme globuleuse également présent sur épis des céréales 	<p>Début juillet à début août (possible dès 5-6 feuilles)</p>	<p>En présence de peu d'auxiliaires, le seuil sera atteint dès que les populations se développeront avec peu de mortalité</p>

* Cornicule : partie tubulaire à l'arrière de l'abdomen du puceron.



Tournesol

• Maladies



Feutrage blanc face inférieure feuilles
causé par **mildiou**



Taches en point de
tapisserie causé par le
mildiou



Phomopsis taches foliaires



Rouille blanche

• Mildiou



Dans le cadre du plan de surveillance du mildiou du tournesol, **la maladie a été observée** en **Vendée** sur les communes de Benet, Saint-Michel-en-l'Herm, Vix, Le Langon et Chaillé-les-Marais, en **Maine-et-Loire** sur la commune de Louresse-Rochemenier et en **Sarthe** à Savigné-sous-le-Lude et à Saint-Jean-de-la-Motte.

Le mildiou du tournesol est un **organisme réglementé**. A ce titre, il fait l'objet d'un plan de surveillance annuel, d'une reconnaissance officielle de 9 races et d'une réglementation de lutte obligatoire toujours en vigueur (arrêtés de 2005 et 2011).

Si vous suspectez ou observez du mildiou sur une parcelle, merci de nous en informer à bsv-gc@pl.chambagri.fr. Des suivis et études de la race présente pourront être menés afin de mieux gérer la maladie à l'avenir.

Symptômes : nanisme des plantes, cotylédons et feuilles décolorés et feutrage blanc en dessous sont les signes extérieurs de la présence de mildiou.

L'absence de symptômes visibles ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas de mildiou dans la parcelle. En effet, le mildiou est un organisme tellurique qui peut survivre plus d'une dizaine d'années dans le sol et qui attend pour se manifester des conditions favorables telles que la présence d'eau libre au semis propice à l'infection racinaire de variétés sensibles. Souvent les mouillères sont les premières concernées.

Le mildiou est également un organisme très évolutif, avec plus de 15 races détectées en France depuis 2000.

Les fortes pluies sur les semis et les plantes tout juste levées peuvent favoriser des contaminations précoces de mildiou et conduire à une expression de symptômes si les variétés ne sont pas résistantes.

Plus d'information sur la note mildiou disponible [ici](#).



ADVENTICES

Ambroisie à feuilles d'Armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

L'ambroisie à feuilles d'armoïse est une plante invasive dont le pollen peut provoquer des allergies. La maîtrise de cette plante est un enjeu majeur en matière de santé publique.

Questionnaire sur les pratiques de gestion ambroisie en agriculture

Il s'agit d'une enquête élaborée par FREDON France / Observatoire de l'ambroisie qui cherche à mieux cerner les réponses des agriculteurs face à l'ambroisie, et ce, sur de nombreux systèmes de production.

L'enquête s'adresse **aux agriculteurs**. (Temps estimé : 15 minutes) : <https://forms.gle/BtVUrxvt8pKC91xx6>



source : Infloweb



Signalez-nous la présence d'**Ambroisie** sur vos parcelles à bsv-gc@pl.chambagri.fr

Des prélèvements sur des parcelles où une difficulté de désherbage est signalée pourront être réalisés dans le cadre de la SBT afin de déterminer l'apparition d'éventuelles résistances.

Pour aller plus loin...

Une **note nationale** co-rédigée par la DGAL-SDQPV et l'Observatoire des ambrosies sur l'**identification** de cette plante et les **stratégies de lutte** est consultable [ici](#).

• Tournesol sauvage

Les tournesols sauvages sont bien visibles à partir de la floraison du tournesol, dépassant le plus souvent largement la culture avec un **port buissonnant**, une **pigmentation violacée** et une floraison échelonnée.

Ils apparaissent sous forme de pieds isolés (le plus souvent de 1 à 10 pieds/ha) qui évoluent rapidement en foyers incontrôlables s'ils ne sont pas éliminés avant grenaison dès leur première année de présence.

À ne pas confondre avec :

- **L'hybride polyflore** : ce phénomène qui touche certaines variétés est provoqué par des amplitudes thermiques importantes. Même taille que les pieds sans polyflorie. La plante se trouve sur le rang.
- **Les repousses de tournesol** : polyflorie non systématique. Pieds plus petits et pas de coloration violacée.

En cas de présence, il est nécessaire d'arracher les premiers pieds juste avant la floraison du tournesol cultivé, de récolter les parcelles touchées en dernier afin de ne pas contaminer les parcelles saines et de nettoyer soigneusement la moissonneuse batteuse.

Quelques leviers existent afin de diminuer le potentiel grainier des tournesols sauvages : allongement de la rotation, faux-semis, décalage de la date de semis, non labour pour la culture suivante ...



Source : Terres Inovia



• Tournesol sauvage (suite)

Technique de lutte	Efficacité à court terme sur le tournesol	Efficacité à moyen terme sur le tournesol
Elimination manuelle des 1ers pieds	■ ■ ■ très bonne, si tout début d'infestation	■ ■ ■ très bonne
Faux semis après le tournesol et élimination des pieds levés sur chaumes de céréales	■ ■ ■ moyenne à bonne	■ ■ ■ bonne si répétée
Faux-semis de printemps avec décalage de date de semis	■ ■ ■ moyenne à bonne	■ ■ ■ bonne si répétée
Binage	■ ■ ■ moyenne, si infestation modérée	■ ■ ■ faible
	■ ■ ■ faible, si infestation forte	■ ■ ■ insuffisante
Allongement du délai de retour du tournesol	■ ■ ■ Uniquement sur le long terme (> 10 ans) à combiner obligatoirement avec les autres leviers (faux semis, lutte chimique efficace dans les autres cultures de printemps)	

Efficacité des différents moyens de lutte

■ Très bonne ■ Moyenne ■ Insuffisante
■ Bonne ■ Faible

Source : Terres Inovia

Limaces

Les gérer pendant l'interculture



Profitez de cette période pour mettre en place certaines mesures permettant de réguler les populations de limaces :

- Déchaumages successifs : ils auront une action sur les adultes et les œufs mais aussi sur le sol en créant des conditions défavorables aux limaces
- Choisir des couverts peu appétants : moutarde ou phacélie par exemple.

Pour ceux qui ne l'aurait pas encore lu, retrouvez la publication « Limaces : prévenir par l'agronomie plutôt que guérir par des traitements » en cliquant sur le lien :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/publications/publications-des-pays-de-la-loire/detail-de-la-publication/actualites/limaces-prevenir-par-lagronomie-plutot-que-guerir-par-des-traitements/>



COLZA



Quelques rappels :

- Pensez à semer quelques graines d'une variété très précoce floraison ; celle-ci attirera les méligèthes qui joueront leur rôle de pollinisateurs et n'attaqueront pas les boutons floraux de vos colzas.
- La première méthode de lutte contre les grosses altises est la date de semis : semer aux dates conseillées (avant le 01/09) permet la plupart du temps d'être sortie de la période sensible (colza à 4 feuilles ou plus) au moment de l'arrivée des grosses altises. N'hésitez pas à (re)consulter le document dédié « Colza : gagner la course contre les grosses altises » : https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/2016_brochure_colza_et_altises_hiver.pdf



Des analyses de larves faites en Pays de la Loire depuis 2 ans montrent que les populations de grosses altises résistantes aux pyrèthriinoïdes sont bien installées dans notre région.

ANNEXE

• Protocole de comptage : bilan larvaire sur maïs

Un **bilan larvaire** est conseillé avant la récolte du maïs afin de déterminer la pression larvaire potentielle pour l'année suivante.

Sur une parcelle,

- 1) observez 20 plantes sur 5 zones éloignées les unes des autres et des bordures. Notez la présence de dégâts (trou d'entrée d'une larve, tige cassée, sciure...).
- 2) Prélevez 5 plantes au hasard par zone pour les disséquer et comptez le nombre de larves dans les tiges et dans les épis. Il est intéressant de distinguer les larves de pyrales des larves de sésamies.

Merci de faire remonter vos comptages larvaires sur ce lien <https://forms.gle/g8Z2z5qgqh7fK4jp6>

Les données recueillies permettront d'alimenter le BSV Bilan et d'informer sur la pression pyrale et sésamie pour l'an prochain.



Chrysalide



Larve de pyrale du maïs



Larve de sésamie



Sciure au point d'entrée de la larve



Tige cassée



Retrouvez toute l'actualité sur la protection intégrée des cultures en cliquant [ici](#).

Après une période de trêve estivale,
le prochain BSV sera publié le 27 août prochain.
En attendant, bel été à tous !

Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort


RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019
PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur : Béatrice DEROCHE - CAPDL - bsv-gc@pl.chambagri.fr

Directeur de publication : Claude COCHONNEAU - président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Groupe technique restreint : Arvalis, Chambre d'agriculture 53, Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Coop de France Ouest, Négoce Ouest, Terres Inovia



 **Observateurs** : Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Arvalis, Bernard Agriservice, Brouard AgroSolutions, CAM, CAPL, CAVAC, CA 53, CAPDL, CER France 53 et 72, Coop Herbauges, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, SCPA, Soufflet, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.